

CEPF Final Project Completion Report

Instructions to grantees: please complete all fields, and respond to all questions, below.

Organization Legal Name	Union Internationale pour la Conservation de la Nature Centre de Coopération pour la Méditerranée
Project Title	Valorisation des zones clés pour la biodiversité en Afrique du Nord à travers l'implication des organisations de la société civile dans leur conservation et gestion
CEPF GEM No.	IUCN 62748
Date of Report	29 février 2016
Report Author	Maher Mahjoub Coordinateur du Programme Afrique du Nord à l'UICN-Med
Author Contact Information	maher.mahjoub@iucn.org

CEPF Region: Méditerranée

Strategic Direction: 3 – Améliorer la conservation et le statut de protection de 44 zones clés pour la biodiversité

Grant Amount: initialement \$392,502 puis réduit à \$360,670

Project Dates: 01/09/2013 – 31/12/2015 (y compris l'extension de 4 mois)

1. Implementation Partners for this Project (list each partner and explain how they were involved in the project)

TUNISIE

La Direction Générale des Forêts (DGF) : responsable de la création et de la gestion des aires protégées y compris les zones humides, une convention a été signée le 11 février 2014 entre UICN-Med et la DGF pour la mise en œuvre du projet en Tunisie au niveau des deux ZCB : le parc national de l'Ichkeul et la Sebkhia Sidi Mansour. La DGF a été responsable du suivi et de la validation de toutes les actions du projet en Tunisie. Elle assurait le secrétariat du comité de pilotage du projet qui se tenait dans ses locaux. Le comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises notamment pour l'examen des rapports intermédiaires fournis par les consultants en relation avec l'analyse des connaissances sur les deux sites retenues, développement de mécanismes de partenariat avec les organisations de la société civile et les institutions de recherche et l'étude sur l'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques du parc national de l'Ichkeul. Le comité de pilotage établi est formé de représentants d'une dizaine d'institutions gouvernementales, non-gouvernementales et d'universités, notamment : la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement, l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral, l'Institut National Agronomique de Tunis, la Faculté des Sciences de Tunis, les Arrondissements des Forêts à Bizerte et à Gafsa, le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), etc.

L'Association des Amis des Oiseaux (AAO) : l'AAO est une des association membre de l'UICN en Tunisie. Un contrat a été signé entre l'UICN-Med et l'AAO le 8 avril 2014. A travers ce contrat l'AAO se chargeait d'apporter un appui logistique et technique pour la bonne réalisation des activités du projet. Dans ce cadre, l'AAO a participé à l'atelier régional et aux réunions nationales dont celles des comités de pilotage organisé en Tunisie. Elle a accompagné les consultants dans leur mission de terrain et leur a fourni les informations dont elle dispose en relation avec les deux sites objet de l'étude (PN Ichkeul et Sebkhia Sidi Mansour). L'AAO a également facilité le

contact avec et la participation d'autres associations locales basées dans les zones d'études dans les réunions de concertation pour l'élaboration des études dans le cadre de ce projet.

ALGERIE

La Direction Générale des Forêts (DGF) : responsable de la création et de la gestion des aires protégées en Algérie. Le parc national de Djurdjura retenu dans le cadre du présent projet est sous leur responsabilité. La DGF a été impliquée dans toutes les activités du projet. Elle a fourni l'appui technique et logistique pour la réalisation des activités du projet au niveau central et au niveau dudit parc. Elle a facilité la tenue des réunions du comité de pilotage du projet et a examiné et a approuvé les différents rapports intermédiaires. Elle a participé aux ateliers régionaux en Tunisie et en Jordanie et a partagé son expérience en matière de gestion des aires protégées. Elle a appuyé le processus d'identification de l'association MIMOUNA pour l'exécution des actions d'aménagement et de sensibilisation dans le parc de Djurdjura.

La Direction du Parc National de Djurdjura (DPND) : Elle a été le vis-à-vis de l'UICN-Med pour ce projet. Une convention de collaboration a été signée entre l'UICN-Med et la DPND lors de la réunion de démarrage du projet le 22 janvier 2014. La DPND représentée par le directeur du parc et le staff qui lui relève ont fourni un effort et un appui soutenu pour que les activités programmées soient réalisées dans les délais et avec la qualité attendue. La DPND a assuré le secrétariat du comité de pilotage présidé par le représentant de la DGF. La majorité des réunions du comité de pilotage ont été tenues dans les locaux du PND. La DPND a identifié l'association locale MIMOUNA et a fourni l'appui technique et logistique nécessaire pour qu'elle puisse réaliser les actions d'aménagement et de sensibilisation dans le parc.

L'Association MIMOUNA : en coordination avec la DPND, un contrat a été signé avec l'association MIMOUNA le 23 décembre 2015 pour l'aménagement d'un sentier de découverte dans le parc, la conception et la pose de signalétiques et l'organisation d'une journée d'information et de sensibilisation sur le PND. Cette association a montré une grande motivation et a honoré ses engagements en relation avec l'UICN et la DPND. Elle a fourni la documentation nécessaire attestant le bon accomplissement des actions programmées.

MAROC

Le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) : responsable de la création et de la gestion des aires protégées et des zones humides au Maroc. Une convention a été signée entre l'UICN-Med et le HCEFLCD le 19 mars 2014 en marge de la réunion de lancement du projet tenue à Marrakech le même jour. Le HCEFLCD a fourni l'appui technique et logistique pour l'organisation des activités du projet (participation au choix des consultants et organisations des réunions de suivi à l'échelle centrale et régionale et saisi des directions régionales du Haut-Commissariat ainsi que des directeurs des parcs nationaux d'Ifrane et de Toubkal pour l'examen des rapports périodique, la participation aux ateliers régionaux et nationaux et le partage de leur expérience et des informations en relation avec les deux sites Ifrane et Toubkal).

La Société de Protection des Animaux et de la Nature (SPANNA) : un contrat a été établi le 30 janvier 2014 avec cette association conforme à celui signé avec l'AAO en Tunisie. L'association a été chargée d'examiner les rapports intermédiaires des consultants et de fournir ses commentaires, d'accompagner les consultants dans leur mission de terrain, de leur fournir les informations utiles et de participer aux réunions de suivi et de validation des activités réalisées.

LYBIE

L'Autorité Générale de l'Environnement (AGE) : elle est le vis à vis de l'UICN-Med pour ce projet. Elle a tenu la réunion de lancement du projet et a facilité l'identification du site objet de l'étude. L'AGE a également identifié les participants représentant les associations libyennes qui ont pris part au voyage d'étude aux aires protégées jordaniennes en mai 2014 en collaboration avec la société royale pour la conservation de la nature. Dû aux conditions précaires qui ont régné lors de la période mis en œuvre du projet, toutes les activités prévues en Libye ont été suspendues.

Conservation Impacts

2. Describe how your project has contributed to the implementation of the CEPF ecosystem profile

Le projet 62748 a été mis en œuvre au niveau de cinq zones identifiées par le profil de l'écosystème du CEPF en Méditerranée en tant que zones clés pour la biodiversité (ZCB). Ces zones sont : les parcs nationaux d'Ifrane et de Toubkal au Maroc, le parc national de Djurdjura en Algérie et le parc national de l'Ichkeul et la Sebkhia Sidi Mansour en Tunisie. Le projet a permis de dresser un état des lieux des connaissances sur les valeurs de ces sites et de proposer des mécanismes opérationnels pour renforcer la collaboration de ces sites avec les organisations de la société civile et les institutions de recherche. A titre d'exemple au niveau des sites marocains d'Ifrane et de Toubkal, l'état des lieux a montré une certaine faiblesse des actions scientifiques, qui est attribuable en bonne partie au manque de financements pour ce type d'activités et au déficit de ressources humaines compétentes dans les équipes de ces parcs.

Le projet a par ailleurs veillé à renforcer le partenariat entre les différents acteurs en charge de la conservation et de la gestion des ZCB. Dans ce cadre des comités de pilotage ont été établis dans les quatre pays pour le suivi des activités du projet. Ces comités ont rassemblé des représentants de l'administration centrale et régionale, des organisations de la société civile et des universités. Ceci a permis d'avoir une plateforme d'échange qui favorisait notamment l'implication des associations dans les forums de discussion sur l'état et l'avenir des ZCB. Par ailleurs, l'étude développée pour la définition d'un mécanisme de partenariat entre les ZCB et les organisations de la société civile d'une part et entre les ZCB et les institutions de recherche d'autre part, a permis de souligner le cadre non structuré dans lequel cette collaboration évolue actuellement. Les mécanismes proposés sous forme de convention cadre et de convention spécifique pourraient, une fois développés par les trois acteurs concernés (administration, société civile et université), avoir des retombés positifs sur les aspects écologiques, sociaux et économiques des sites en développant les actions de terrain et de recherche adéquates.

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet sur le plan de renforcement des connaissances, de renforcement des capacités des gestionnaires des ZCB et lors des diverses réunions nationales et régionales ont permis d'ancrer la notion de zones clés pour la biodiversité dans l'agenda des différents acteurs et d'avoir les éléments de base pour continuer le développement d'une stratégie régionale (les trois pays du Maghreb) pour la conservation et la gestion des ZCB en focalisant entre autre sur la valeur économique des services écosystémiques dans les diverses ZCB en Afrique du Nord.

En relation avec les priorités d'investissement de la direction stratégique 3 (améliorer la conservation et le statut de protection de 44 zones clés pour la biodiversité), le présent projet a contribué à la mise en œuvre des priorités d'investissement comme suit :

- **Priorité 3.1 : Création de nouvelles aires protégées et promotion d'une gestion améliorée des aires protégées actuelles par le développement et la mise en œuvre de plans de gestion durable:** en effet les ZCB étudiées dans le cadre de ce projet ont bénéficié d'une analyse exhaustive en matière d'information existante, de connaissance générée et de mécanisme de coordination avec les divers partenaires pour une meilleure gestion de l'espace. Cette analyse est désormais considérée une partie prenante du plan de gestion du site qui cherchera à la traduire en actions concrètes pour remédier aux lacunes identifiées (groupe taxonomique non étudiée, faible capacité des gestionnaires et manque d'expertise dans plusieurs domaines, absence d'une stratégie de mobilisation financière à long terme, etc.). Des conventions plus structurées et plus stratégiques seront établies entre les administrations en charge des ZCB et des universités pour développer des protocoles de suivi de la biodiversité à la lumière des modèles et des discussions entamés dans le cadre de ce projet. Des fiches de projets collaboratifs entre les administrations et la société civile ont été proposées dans les études pour être développé dans les ZCB en vue de renforcer le partenariat entre les différents intervenants. Le projet a permis également d'élaborer des recommandations en vue de mieux maîtriser la mise en œuvre des plans de gestion dans les ZCB parmi lesquels on peut citer :
 - Un renforcement des capacités des équipes des parcs et de leurs partenaires de la société civile, en matière de i) communication et sensibilisation ; ii) approche participative et approches de concertation des actions, de projets et de plans d'aménagement et de gestion, et partenariat ; et iii) suivi et évaluation des PAG ;
 - La définition de la structure de gestion d'un parc national (composition, compétences et missions de l'équipe), de son mode de fonctionnement et de son imbrication parmi les structures régionales de conservation et de développement ;

- **Priorité 3.2 : Développement de mécanismes financiers d'appui aux aires protégées tout en renforçant les moyens d'existence durables et en encourageant la gestion communautaire des zones clés pour la biodiversité prioritaires:** dans ce cadre le projet à travers les études réalisées à recommander une batterie de mesures dont l'objectif est de diversifier les sources de financement des AP et notamment des organisations de la société civile pour continuer leur appui à la conservation et à la gestion des ZCB. La mise en œuvre de nouveaux mécanismes de financement pour les projets associatifs implique des mesures d'accompagnement portant principalement sur :
 - Le renforcement du cadre juridique et institutionnel : pour qu'il soit propice au financement viable des projets, tout en instaurant des Partenariats Public-Privé efficaces ;
 - Le renforcement des capacités nationales en matière de planification et de gestion financières des projets associatifs. Ceci permettra d'améliorer les capacités des OSC à monter des projets cohérents qui répondent aux enjeux locaux tout en prenant en considération les priorités d'intervention des différents bailleurs de fonds.

- **Priorité 3.3 : Sensibilisation sur l'importance des zones clés pour la biodiversité prioritaires, notamment celles abritant des plantes et des éléments marins irremplaçables :** en relation avec cette priorité le projet a réussi à mobiliser les acteurs nationaux et locaux de l'administration et de la société civile pour participer à la mise en œuvre de ce projet et aussi pour diffuser les résultats atteints en cours et à la fin du projet (document, rapport, étude, etc.) à travers les canaux de communication (mass-média, site web et réseaux sociaux). les réunions des comités de pilotage du projet, les ateliers nationaux et régionaux organisés ont contribué à souligner l'importance de ces sites dont la majorité ont été classés en tant qu'aires protégées dans leur pays. Pour ce qui est de Sebkha Sidi Mansour, le projet a permis d'élaborer une étude exhaustive sur le site et un plan d'action pour renforcer la conservation et la valorisation de cette zone humide.

3. Summarize the overall results/impact of your project

- ✓ Trois études réalisées en Algérie (pour le PN de Djurdjura), au Maroc (PN de Toubkal et d'Ifrane) et en Tunisie (PN de l'Ichkeul et Sebkha Sidi Mansour) ont porté sur l'analyse de l'information existante au niveau de chaque site et développement de mécanismes de partenariat avec les organisations de la société civile et les institutions de recherche existantes au niveau de chaque pays.
- ✓ Un inventaire des références (étude, master, projet de fin d'étude, thèse de doctorat, publication, etc.) réalisées dans les ZCB de ce projet a été fait. Cet inventaire est disponible dans les études susmentionnées et a permis aux gestionnaires des ZCB d'avoir un état des lieux actualisé de tous les travaux réalisés et surtout d'identifier d'autres jusque-là méconnues afin de les récupérer et les rendre disponibles dans les sites en question.
- ✓ L'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques du parc national de l'Ichkeul a été réalisée et a retenu l'attention de plusieurs acteurs et décideurs du gouvernement et de la société civile. Quatre réunions du comité de pilotage de l'étude ont été tenues au siège de la DGF en Tunisie pour la discussion et la validation des parties de l'étude. Egalement des visites sur site, des enquêtes et des consultations en porte à porte et en ligne ont été effectuées pour sa finalisation.
- ✓ Un atelier régional sur l'apport des programmes de suivi scientifique à la conservation et à la gestion des zones clés pour la biodiversité a été organisé à Tunis (Tunisie) les 3-4 mars 2015.
- ✓ Un voyage d'étude en Jordanie a été organisé du 26 au 31 mai 2014 en collaboration avec la société royale pour la conservation de la nature en Jordanie. A ce voyage ont pris part les gestionnaires de toutes ZCB de l'Algérie, de la Libye, du Maroc et de la Tunisie ainsi que des représentants des organisations de la société civile notamment de la Libye.
- ✓ En collaboration avec le projet MEET « *Mediterranean Experience of Ecotourism* », un atelier de formation sur le tourisme durable, aires protégées et participation locale a été tenu au siège de la DGF Tunisie les 4 et 5 mars 2014.
- ✓ Les activités de ce projet ont été régulièrement publiées sur la newsletter de l'UICN-Med, sur son site web ainsi que sur ceux des institutions partenaires. Quelques activités ont été couvertes également par les mass-médias nationaux et locaux des pays concernés.
- ✓ Malheureusement, le livret n'a pas pu être réalisé à temps. En effet l'approbation tardive des études multi-thèmes réalisées dans les cinq sites et qui allaient fournir la matière principale pour la préparation du livret a été la principale contrainte pour la non réalisation de l'action.

Planned Long-term Impacts - 3+ years (as stated in the approved proposal)

List each long-term impact from Grant Writer proposal

- La conservation des Parcs nationaux d'Ifrane, de Toubkal, de l'Ichkeul, de Djurdjura, des zones humides de Gafsa et des ZCB dans la péninsule cyrénaïque, est améliorée, permettant une protection plus efficace de la biodiversité sur les territoires étudiés.
- Une meilleure connaissance des ZCB, et de leur importance pour le maintien des services écosystémiques, permet de développer des mécanismes de financement durables avec la participation de la société civile.

4. Actual progress toward long-term impacts at completion

- Le projet a permis de fournir de nouvelles informations sur l'état des lieux et les perspectives de renforcement de la conservation et de la gestion dans les ZCB étudiées. En effet, les 3 études réalisées et les réunions d'échange auxquelles ont pris part les divers acteurs publics et les représentants des organisations de la société civile ont été considérées par les principaux intervenants comme utiles pour cadrer davantage les interventions au sein des ZCB en question. Les orientations et recommandations développés dans le cadre de ce projet doivent être inscrites, par l'administration en charge de la gestion des ZCB, dans les plans d'action des différents sites pour leur exécution à moyen et long terme. La cartographie des associations réalisées dans ce projet au niveau des cinq sites étudiés doit être exploitée également pour le développement d'un réseau d'association active en relation avec les ZCB au niveau de chaque pays.
- Les 3 études réalisées en relation avec le développement de mécanismes de partenariat entre les ZCB et les associations et les universités permettront de mettre en place un cadre de collaboration durable et efficace entre ses acteurs et d'avoir des retombées plus concrètes sur la préservation et la valorisation des composantes des divers sites. Les opportunités de financement offertes par le CEPF et par d'autres programmes d'appui aux associations doivent être saisies pour consolider les acquis de ce projet et continuer à développer des projets collaboratifs entre l'administration et les associations pour la préservation des ZCB.

Planned Short-term Impacts - 1 to 3 years (as stated in the approved proposal)

List each short-term impact from Grant Writer proposal

- Les actions de planification et de développement de l'écotourisme dans le parc national de l'Ichkeul, permettent de renforcer les mesures de conservation et de valorisation des ressources naturelles et culturelles du parc et de promouvoir la participation de la société civile.
- Trois organisations de la société civile au niveau de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie expriment une forte appropriation des actions de ce projet et participent activement dans leur mise en œuvre.
- Les actions développées au niveau des zones humides de Gafsa et les ZCB appartenant à la péninsule cyrénaïque, permettent de renforcer leurs statuts de conservation et de les reconnaître en tant que sites prioritaires pour la biodiversité au niveau national.

5. Actual progress toward short-term impacts at completion

- Le projet a contribué à renforcer la signalétique d'orientation et de communication au sein du parc national de l'Ichkeul. Cette action a été faite en collaboration avec le projet MEET « *Mediterranean Experience of Ecotourism* ». Par ailleurs, l'étude réalisée sur la valeur économique des services écosystémiques du parc national de l'Ichkeul a eu un écho assez important et positif auprès des décideurs et des usagers du site. Elle a permis de mettre en exergue la valeur économique des services d'approvisionnement et de régulation en plus de la valeur liée à la conservation de la biodiversité du parc. De cette étude il ressort que les bénéfices économiques, que ce soit la valeur des services écosystémiques ou la valeur de

l'amélioration de la biodiversité, excèdent le coût de préservation du parc. Ainsi, les dépenses consenties pour la conservation du parc (638.000 DT/an) sont justifiées économiquement. De plus, la valeur attribuée à l'amélioration de la biodiversité pourrait justifier dans une certaine mesure des lâchées d'eau dans le lac (15 à 41 Million m3 tous les 3 ans). Cette quantité dépasse la demande environnementale de l'eau (20 Million m3) indiquée par l'ANPE en 2003. Plus spécifiquement, aussi, les valeurs attribuées à certains services écosystémiques (récréation, poissons) sont supérieures aux coûts consentis pour leur maintien.

- L'association des amis des oiseaux en Tunisie, la société de protection des animaux et de la nature au Maroc et l'association Mimouna en Algérie ont été associées dans la mise en œuvre de ce projet. Elles ont montré un fort degré de professionnalisme et d'engagement tout le long du projet. Elles ont exprimé leur prédisposition à continuer leur engagement pour consolider les acquis de ce projet et d'intervenir également au niveau d'autres ZCB si l'opportunité se présente. Elles ont par ailleurs établi un partenariat stratégique avec les administrations en charge de la gestion des ZCB dans les trois pays : (AAO avec la DGF et l'ANPE en Tunisie, SPANA avec le HCEFLCD et MIMOUNA avec la DPND).
- La sebkha Sidi Mansour a bénéficié pour la 1^{ère} fois, dans le cadre de ce projet, d'une étude qui a porté sur l'identification de ses valeurs écologiques, sociales et économiques, sur les contraintes de gestion et sur les opportunités pour renforcer le partenariat avec les organisations de la société civile et les institutions de recherche dans la région ou le site est situé. Un état des lieux a été réalisé également comme une base pour le développement d'un plan d'action de préservation et de valorisation du site. Cette étude constituera une base pour développer d'autre expertise ayant trait à doter le site d'un statut de protection adéquat sachant qu'il bénéficie seulement d'un classement international en tant zone humide Ramsar. La DGF, l'arrondissement des forêts dans le gouvernorat de Gafsa et les acteurs locaux assureront le suivi nécessaire pour l'inscription du site en tant qu'aire protégée conformément à la législation en vigueur.

6. Describe the success or challenges of the project toward achieving its short-term and long-term impact objectives

L'ouverture des administrations en charge de la gestion des ZCB envers des partenaires issus des organisations de la société civile et des institutions de recherche est de plus en plus évidente. L'analyse de l'information existante et le développement de mécanisme de collaboration entre ses différents acteurs a permis de souligner les défaillances existantes sur le plan règlementaire, de manque de coordination et d'absence de stratégies à moyen et à long terme qui permettraient d'identifier et de valider les thématiques de recherche et d'études à mener au préalable dans les divers sites. La dynamique de concertation et d'échange régulier établie dans le cadre de ce projet entre les divers acteurs susmentionnés doit continuer sous des cadres plus formels qui permettraient aux principaux intervenants d'apporter leur expertise et savoir-faire pour garantir une conservation et une gestion durable des ZCB. Le voyage d'étude effectuée en Jordanie pour des représentants de la société civile et de l'administration en charge de la gestion des ZCB des quatre pays d'Afrique du Nord a prouvé l'efficacité du travail que les associations pourraient le faire en l'occurrence par la société royale pour la conservation de la nature en Jordanie. Ce qui manque, en Afrique du Nord, c'est le cadre règlementaire qui permettrait d'initier la cogestion des ZCB et la motivation des associations pour s'y impliquer.

Ce projet a permis également aux associations participantes de renforcer leur présence dans les réunions, ateliers de travail et évènements organisés par l'administration en charge des ZCB. Une présence de plus en plus active qui s'est traduite par des projets de partenariats à développer en dehors du cadre du présent projet à l'instar de celui entre MIMOUNA et le PN de Djurdjura.

7. Were there any unexpected impacts (positive or negative)?

- L'arrêt des actions en Libye n'était pas prévu puisque le projet a bien démarré jusqu'au juin 2014.
- L'appui des administrations pour la mise en œuvre des activités de projets a été très louable. Malgré leur réticence au début pour l'implication des associations dans le suivi de ce projet et dans les actions

d'aménagement, elles ont montré au fur et à mesure beaucoup d'ouverture et de progrès à ce stade. La vocation du projet visant à appuyer l'implication de la société civile dans les ZCB a contribué à renforcer leur présence en tant que partenaire de choix pour l'administration.

- Le caractère régional de ce projet a permis un échange fructueux et assez intéressant entre les gestionnaires des ZCB étudiées dans les quatre pays lors des deux événements régionaux organisés (voyage d'étude en Jordanie et l'atelier de travail sur les programmes de suivi scientifique dans les ZCB). Plusieurs intervenants ont invités l'UICN à continuer sur cet élan en développant un projet qui permettrait de créer un réseau des gestionnaires des ZCB en Afrique du Nord qui contribuera à améliorer leur conservation et gestion.

Project Components and Products/Deliverables

Component 1 (as stated in the approved proposal)

List each component and product/deliverable from Grant Writer

Composante 1. Les études et initiatives permettant de renforcer la valeur des ZCB sont développées et leurs résultats sont intégrés dans les orientations de conservation et de gestion des ZCB concernées.

- ***L'information de base sur les ZCB est compilée et évaluée la rendant d'une meilleure accessibilité et usage :***
- ***Un cadre pour l'utilisation de l'information existante et pour compléter celles manquantes en relation avec les ZCB est mis en place avec la participation de la société civile***
- ***La valeur des services écosystémiques d'une ZCB pilote est évaluée***
- ***Les gestionnaires des ZCB sont familiarisés avec la liste rouge de l'UICN et sont capables d'utiliser cet outil pour l'évaluation de quelques groupes taxonomiques***

8. Describe the results from Component 1 and each product/deliverable

Trois études réalisées en Algérie (pour le PN de Djurdjura), au Maroc (PN de Toubkal et d'Ifrane) et en Tunisie (PN de l'Ichkeul et Sebkh Sidi Mansour) ont porté sur l'analyse de l'information existante au niveau de chaque site et développement de mécanismes de partenariat avec les organisations de la société civile et les institutions de recherche existantes au niveau de chaque pays. Ces études ont pu souligner la grande disponibilité d'information pour quelques sites (Ichkeul notamment) et la carence en information pour d'autres (tel que Sebkh Sidi Mansour). Ces études ont également proposé des modèles de collaboration à utiliser pour mieux cadrer le partenariat que le site engagera avec d'autres acteurs pour mieux bénéficier de cet appui et cette expertise. Toutes ces études ont été remis aux gestionnaires des ZCB pour engager les actions nécessaires en relation avec les thématiques qui font toujours défaut ou bien pour renforcer la collaboration avec les associations et les universités. Les trois études peuvent être consultées sur ce lien :

<http://www.uicnmed.org/projects/documentationplatform/123>

Un inventaire des références (étude, master, projet de fin d'étude, thèse de doctorat, publication, etc.) réalisées dans les ZCB de ce projet a été fait. Cet inventaire est disponible dans les études susmentionnées et a permis aux gestionnaires des ZCB d'avoir un état des lieux actualisé de tous les travaux réalisés et surtout d'identifier d'autres jusque-là méconnues afin de les récupérer et les rendre disponibles dans les sites en question.

L'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques du parc national de l'Ichkeul a été réalisée et a retenu l'attention de plusieurs acteurs et décideurs du gouvernement et de la société civile. Quatre réunions du comité de pilotage de l'étude ont été tenues au siège de la DGF en Tunisie pour la discussion et la validation des parties de l'étude. Egalement des visites sur site, des enquêtes et des consultations en porte à porte et en ligne ont été effectuées pour sa finalisation. Selon les acteurs impliqués dans le PNI, les résultats de cette étude seront pris en considération pour recadrer les interventions dans le site dans le sens de veiller à protéger, en plus des services d'approvisionnement, les services de régulation dont la valeur a été largement supérieur aux autres services agrégés. Cette étude pilote a inspiré les autorités de gestion des ZCB dans les autres pays pour en développer une évaluation similaire d'un de leurs ZCB. L'UICN a inscrit cet appui dans le cadre de son budget de 2016 en Algérie et au Maroc.

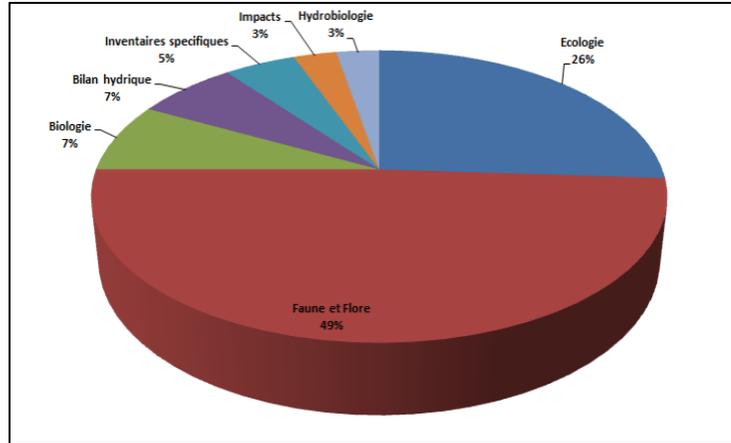
1.1 Products / Deliverables

Toute l'information développée sous forme d'étude, de master, de thèse de doctorat ou de publication scientifique sur les ZCB objet de ce projet a été recensée. En effet le projet a fourni un listing et une description exhaustive de l'information générée au niveau de chaque site. Ceci a permis de noter qu'il y a des sites qui ont été mieux étudiés (Ichkeul et Ifrane) que d'autres qui manquent sérieusement d'information (Sebkha Sidi Mansour). La liste des universités, le nom des thèses et leurs auteurs ainsi que les thématiques sur lesquels un effort supplémentaire devrait être fait ont été également identifiés dans le projet. Pour le cas du PN de Djurdjura (PND), La synthèse sur les travaux scientifiques réalisés sur le massif du Djurdjura en général, et sur le territoire du PND plus particulièrement, nous a permis de répertorier un total de 201 références académiques, dont 115 thèses et mémoires, 78 articles et 8 rapports de stage, accessibles pour certains d'entre eux sur le web et disponibles pour d'autres au niveau du centre de documentation du PND. De cet état de l'art, il ressort qu'il y a une nécessité absolue de faire des travaux de recherches sur plusieurs aspects négligés de la biodiversité animale et végétale.



Les trois études réalisées au niveau des ZCB au Maroc, en Algérie et en Tunisie

Pour le cas de la Tunisie, cet exercice a abouti au recensement de 94 publications. Il ressort de ce recensement que les publications scientifiques concernant la Sebkha de Sidi Mansour sont pratiquement absentes et que les sujets traités par les travaux de recherche publiés concernant l'Ichkeul peuvent être regroupés en une dizaine de thématiques comme suit: écologie, faune, recensement de l'avifaune, flore, biologie, bilan hydrique, inventaires spécifiques, poisons, impacts et hydrobiologie. Le graphique ci-après montre la répartition des publications recensées en fonction du nombre de publications répertoriées. Environ 75% des publications concernent des travaux sur la faune, la flore et l'écologie.



Enfin, il a été constaté qu'il n'y a pas de cas d'étude sur l'évaluation de la biodiversité végétale et animale, y compris champignons, mousses et lichens, la conservation in situ des espèces endémiques et menacées, de renforcement des populations fragmentées, d'analyse génétique des espèces, d'évaluation des services écosystémiques, de typologie des habitats, d'évaluation de l'anthropisation, de la perturbation et de la fragmentation des milieux, de restauration et réhabilitation écologique des sites, etc. Autant de sujets et de thématiques qui pourraient faire l'objet de conventions/protocoles de collaboration entre les institutions de recherche et l'administration en charge du PND.

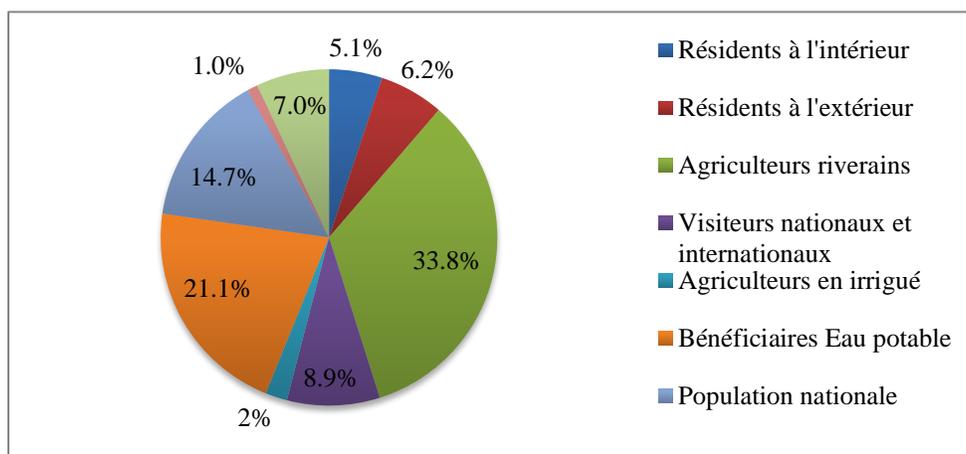
1.2 Products / Deliverables

L'information existante sur les cinq ZCB étudiées a été compilée dans les études élaborées à cet effet. Ces études ont recensé toutes les références développées au niveau de chaque site et ont identifié les thématiques qui n'ont pas été couvertes. Pour ces nouvelles thématiques, des modèles de collaboration sous forme de conventions cadres et de conventions spécifiques ont été proposés dans ce projet à signer entre les administrations chargées des ZCB et les organisations de la société civile et les institutions de recherche. Parmi les thématiques identifiées on peut citer :

- Toubkal : Conservation et réhabilitation des habitats et des espèces (PAM, Thuriféraie, Mouflon, Singe magot, Gypaète barbu...);
- Ifrane : Suivi des habitats et des populations des espèces clés (écosystèmes forestiers, écosystèmes de zones humides, avifaune et singe magot) ;
- Sebkhia Sidi Mansour : Etude des apports en eau douce atteignant la Sebkhia et évaluation des besoins en eau de l'écosystème ;
- Ichkeul : Impacts de la salinité sur les peuplements végétaux du lac
- Djurdjura : dynamique et interaction entre les différentes composantes du parc, communication, valorisation et vulgarisation des connaissances.

1.3 Products / Deliverables

Une étude portant sur l'évaluation de la valeur des services écosystémiques du parc national de l'Ichkeul (PNI) a été réalisée. L'analyse effectuée a montré que la valeur économique agrégée des services écosystémiques est estimée à 6,3 million de dinars tunisiens (DT) en 2015 (soit l'équivalent de 3 million \$). La valeur des services de régulation, ou les bénéfices d'usage indirect, constituent la majorité des bénéfices (73%). Il a été également déduit que la valeur des services écosystémiques par hectare est estimée en moyenne à 498 DT en 2015. Elle varie selon le sous-écosystème : c'est le lac qui dégage le plus de bénéfice (526 DT/ha), grâce notamment aux multiples services de régulation, vient ensuite les marais grâce aux services de régulation et du pâturage (510 DT/ha), puis les forêts (298 DT/ha) grâce à la prévention de la sédimentation et le pâturage notamment. La valeur des services écosystémiques obtenue est supérieure à celle estimée récemment pour les forêts tunisiennes (176 DT/ha en 2012). En effet, le PNI n'est pas un écosystème comme les autres en termes paysagers, écologiques, économiques, ...grâce à la coexistence et les interactions dynamiques entre les trois sous-écosystèmes. La figure suivante montre la Distribution de la valeur des services écosystémiques selon le type de bénéficiaire.



A l'issue de cette étude, il a été recommandé que l'approche de conservation du PNI devrait s'orienter davantage vers des arguments économiques basés sur l'ensemble des valeurs des services écosystémiques fournies **pour justifier les mesures de conservation du parc**, et non seulement sur la préservation de la biodiversité. La conception des programmes et des projets de protection du PNI nécessite une nouvelle vision en rapport avec le développement local et l'équilibre des écosystèmes à l'échelle des bassins versants.

Cette étude a été suivie par un comité de pilotage formé par des représentants de la DGF, du ministère de l'environnement, de l'agence nationale de protection de l'environnement, des universitaires, de l'association des amis des oiseaux, du conservateur du PNI et du WWF.



Travaux de la réunion du comité de pilotage de l'étude sur la valeur économique du PN Ichkeul. DGF, Tunis le 1^{er} février 2016

1.4 Product/Deliverable

Un atelier régional sur l'apport des programmes de suivi scientifique à la conservation et à la gestion des zones clés pour la biodiversité a été tenu à Tunis les 3-5 mars 2015. 30 participants représentant des associations, des administrations en charge des aires protégées et des universitaires venant des quatre pays d'Afrique du Nord ont pris part à cet atelier. Cet événement a permis de présenter le processus d'élaboration des listes rouges globales et régionale et a dédié une session pour le processus d'élaboration des listes rouges nationales. Comme un exemple concret, a été également présentée la méthodologie suivie pour la réalisation de l'étude sur les zones clés pour la biodiversité d'eau douce dans le point chaud de la Méditerranée. Cette étude préparée également dans le cadre d'un projet appuyé par le CEPF a permis d'identifier des ZCB dans diverses sous-régions du bassin

Méditerranéen y compris la sous-région d'Afrique du Nord. Parmi les recommandations issues de cet atelier, on peut citer les suivantes :

- Besoin exprimé par plusieurs intervenants sur la nécessité de continuer à développer les listes rouges (LR) nationales pour les espèces menacées comme outils pour l'amélioration des connaissances sur l'état de conservation des espèces au niveau des pays du Maghreb. Il a été rappelé que les LR sont un cadre pour classer les espèces selon leur risque d'extinction et qu'elles sont basées sur la meilleure information scientifique disponible ;
- Plusieurs pays ont développé des listes d'espèces de faune et de flore menacées ou méritant une protection immédiates à l'échelle nationale. Il a été recommandé que ces listes méritent d'être revues et actualisées pour intégrer les critères d'évaluation de l'UICN développés pour l'établissement des LR. Ceci permettra à leur assigné la catégorie de menace la plus appropriée selon les catégories en vigueur de la LR (vulnérable, en danger, menacée d'extinction, etc.) ;
- L'initiative globale sur l'identification des ZCB a été jugé assez pertinente dans la mesure où elle identifie, selon des critères globaux et régionaux, les sites d'une valeur exceptionnelle pour la biodiversité. Les études faites jusque-là montrent que plusieurs ZCB identifiées ne bénéficient d'aucune forme de protection à l'échelle nationale, notamment ceux abritant des écosystèmes d'eau douce ;



Participants à l'atelier régional sur les programmes scientifiques et la conservation des ZCB, Tunis, 3-5 mars 2015 et visite du PN Ichkeul

Component 2 (as stated in the approved proposal)

List each component and product/deliverable from Grant Writer

Composante 2. Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour soutenir les actions de conservation et de gestion des ZCB

2.1. Les gestionnaires des ZCB ont acquis de nouvelles information et compétences sur diverses thématiques en relation avec la conservation et la gestion des ZCB

9. Describe the results from Component 2 and each product/deliverable

Un atelier régional sur l'apport des programmes de suivi scientifique à la conservation et à la gestion des zones clés pour la biodiversité a été organisé à Tunis (Tunisie) les 3-4 mars 2015. Cet événement a connu la participation des gestionnaires des ZCB concernées par ce projet de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie en plus de représentants de la DGF et du Ministère de l'environnement tunisien, des universités et des associations environnementales tunisiennes ainsi que de l'unité de la liste rouge de l'UICN, de l'unité biodiversité et eau douce de l'UICN à Cambridge et de l'UICN-Med. Des études de cas, notamment celui du parc national de l'Ichkeul ont été présentées. Des exposés sur le développement du processus de la liste rouge à l'échelle régionale et surtout à l'échelle nationale ont été également présentés et discutés. La situation des ZCB dans les trois pays et les

programmes de recherche développés actuellement ont été aussi partagés par les gestionnaires outre les résultats du travail sur l'identification des ZCB dans les eaux douces en Afrique du Nord mené par l'UICN avec l'appui du CEPF dans le cadre d'un autre projet. Cet atelier a ainsi permis de dresser l'état des lieux au niveau des ZCB dans les pays du Maghreb sur son degré d'ouverture vers le secteur de la recherche et sa capacité à intégrer et à recadrer leurs plans de gestion à la lumière des résultats des études et des recherches scientifiques. Des recommandations utiles ont été retenues de cet atelier que les intervenants tâcheront de les mettre en œuvre dans leurs pays. Le compte rendu de l'atelier est disponible sur ce lien : <http://www.uicnmed.org/projects/documentationplatform/126>

Un voyage d'étude en Jordanie a été organisé du 26 au 31 mai 2014 en collaboration avec la société royale pour la conservation de la nature en Jordanie. A ce voyage ont pris part les gestionnaires de toutes ZCB de l'Algérie, de la Libye, du Maroc et de la Tunisie ainsi que des représentants des organisations de la société civile notamment de la Libye. Cette mission a permis de voir durant quatre jours un exemple de gestion d'aires protégées (AP) menée par une organisation non-gouvernementale et qui est unique dans le monde arabe. Des visites aux AP sous la responsabilité de l'association ont été faites pendant lesquelles les participants ont pu suivre des conférences, visiter les structures d'accueil et les écomusées et prendre également connaissance des programmes de développement local réalisés pour et par la population limitrophe des AP. Une publication sur cette mission est disponible sur ce lien : http://www.iucn.org/fr/nouvelles_homepage/nouvelles_par_region/mediterranee_news/?14927/Renforcement-de-la-cooperation-sud-sud-en-matiere-de-gestion-daires-protégees

En collaboration avec le projet MEET « *Mediterranean Experience of Ecotourism* », **un atelier de formation sur le tourisme durable, aires protégées et participation locale** a été tenu au siège de la DGF Tunisie les 4 et 5 mars 2014. Cette action à laquelle a pris part plusieurs acteurs nationaux représentants des ministères, des agences gouvernementales et des organisations non-gouvernementales préconise le développement d'un modèle d'écotourisme basé sur la charte européenne de tourisme durable. Cette formation a pris comme étude de cas le parc national de l'Ichkeul étant un site commun entre le projet CEPF et le projet MEET. Plus d'info sur cette activité sur ce lien :

<http://www.uicnmed.org/projects/documentationplatform/32>

2.1. Product/Délivrable

Un voyage d'étude en Jordanie a été organisé du 26 au 31 mai 2014 en collaboration avec la société royale pour la conservation de la nature. L'objectif de cette mission est de prendre connaissance d'un modèle de gestion des aires protégées réussi initié par la société royale qui a le statut d'une association. Au cours du voyage les participants ont pu visiter les parcs nationaux de Dana, de Moujib et d'Ajloune. Ils ont également pu voir les projets développés avec les communautés locales pour les aider à améliorer leurs conditions de vie tout en réduisant la pression exercée sur ce site à travers la chasse et le pâturage. 13 participants représentants des associations et des administrations en charge des aires protégées de la Libye, de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ont pris part à cette mission.

Par ailleurs, l'atelier signalé plus haut sur l'apport des programmes de suivi scientifique a permis dresser un état des lieux de la recherche et des compétences dans le domaine de la conservation. Il a été notamment souligné que :

- L'échange d'information scientifique sur la biodiversité en Afrique du Nord a été jugée plutôt faible par les participants qui ont souligné que cette faiblesse constitue une sérieuse contrainte pour la conservation. Lors de leurs interventions, certains gestionnaires d'AP ont évoqué le manque de feedback des résultats d'action de recherche auxquelles ils ont accordé des autorisations et des facilités sans recevoir en retour des informations émanant des données recueillies.
- Certains participants ont noté que l'absence de Stratégies Nationales sur les AP identifiant les besoins et les actions à entreprendre à court et moyen terme est parmi les contraintes au développement de partenariat avec divers partenaires dont les institutions de recherche. Il a été également souligné que des thématiques telles que l'évaluation des services des écosystèmes et les aspects de développement socio-économique n'ont pas encore été bien étudiés aux niveaux des ZCB et doivent être intégrés dans les priorités des gestionnaires et des universitaires.

Une session de formation sur la planification de l'écotourisme dans les aires protégées méditerranéennes a été tenue à Tunis les 4-5 mars 2014 en collaboration avec le projet MEET « *Mediterranean Experience of Ecotourism* ». Une trentaine d'acteurs ont pris part à cet atelier représentants des ministères, des agences

gouvernementales et des organisations non-gouvernementales. Cet évènement a permis de démystifier le modèle d'écotourisme basé sur la charte européenne de tourisme durable. Cette formation a pris comme étude de cas le parc national de l'Ichkeul étant un site commun entre le projet CEPF et le projet MEET.



Participants à la session de formation à la DGF, Tunis, le 4 mars 2014

Component 3 (as stated in the approved proposal)

List each component and product/deliverable from Grant Writer

Composante 3. Le renforcement du statut de protection et des mesures de gestion des ZCB afin qu'elles remplissent pleinement leurs objectifs écologiques et socio-économiques

3.1 Les plans d'aménagement et de gestion existants des ZCB permettent un meilleur engagement de la société civile dans les actions de conservation et de gestion et des mécanismes pour le financement durable

3.2 Les statuts et les mesures de conservation des ZCB sont renforcés

10. Describe the results from Component 3 and each product/deliverable

Cette composante a été en partie couverte par les trois études réalisées dans les ZCB sélectionnées. Ces études ont permis de dresser un état des lieux des associations ayant été impliquées dans la mise en œuvre d'action en relation avec les cinq ZCB retenues dans le projet. Cette analyse a souligné l'existence d'une concentration élevée d'ONG au niveau du parc national d'Ifrane en comparaison avec les autres sites. Au niveau de Sebkha Sidi Mansour, aucune ONG n'a pu être associée ou a pu développer des activités en relation avec le site jusqu'à 2015. Ceci est dû notamment aux opportunités créées par les programmes de coopération bilatérales et multilatérales aux niveaux des aires protégées dont certains ont appuyé l'implication des ONG.

Sur le plan du financement, les schémas et sources de financement existants des associations au niveau des trois pays ont été également examinés. Toutes les institutions publiques en charge des ZCB dans les trois pays ont réitéré leur disposition à soutenir les associations désireuses d'intervenir dans ou bien aux alentours des ZCB, à condition que les actions programmées cadrent avec les stratégies et les plans d'action de conservation de la biodiversité en vigueur. Par ailleurs, la dynamisation des comités scientifiques au niveau des ZCB a fait l'objet de plusieurs échanges avec les gestionnaires des cinq sites. L'absence d'une vision claire de conservation, de gestion et d'aménagement a retardé la mise en place effective de ces comités malgré que leur création ait été indiquée dans les décrets de création des aires protégées. Le présent projet a permis de réitérer l'importance d'activer le fonctionnement de ces plateformes d'échange dans chaque ZCB. Des réunions de ces comités ont eu lieu en 2015 en marge des réunions du comité de pilotage du projet en Algérie et en Tunisie comme suite à cette recommandation.

Comme cela a été indiqué dans les composantes précédentes, le site de Sebkha Sidi Mansour a bénéficié de trois réunions spécifiques en présence des acteurs locaux, régionaux et nationaux. Ces réunions ont permis de collecter les informations nécessaires pour dresser un état des lieux du site ainsi que pour mobiliser les principaux intervenants en vue de renforcer les mesures de conservation et de gestion. Ceci pourrait être fait en classant le

site soit en tant que parc national ou bien en tant réserve naturelle. La DGF Tunisie est en train de voir les possibilités de classification en tant qu'aire protégée d'un certain nombre de sites Ramsar y compris Sebkhia Sidi Mansour.

3.1 Product Delivrable

Une analyse des plans d'aménagement et de gestion (PAG) existants des ZCB dans les trois pays a été effectuée dans le cadre de ce projet. Il ressort de cette analyse que la majorité des plans de gestion date de 2006-2007 et qu'ils n'ont pas été actualisés depuis. En matière d'exécution, ces plans de gestion ne sont pas convenablement mis en œuvre faute de moyens humains et financiers. L'étude faite dans le cadre de ce projet a identifié les défaillances au niveau des PAG et a recommandé une série de mesures pour garantir l'application de ces outils de gestion tout en s'assurant de l'implication des organisations de la société civile et des institutions de recherche dans les actions de mise en œuvre. A titre d'exemple la Sebkhia de Sidi Mansour ne dispose pas encore de plan de gestion. Son classement en tant que site Ramsar devrait aboutir à l'élaboration d'un plan de gestion de cette zone humide. Actuellement, l'intervention des différents acteurs étatiques n'est pas coordonnée. Ainsi, par exemple, les travaux de conservation des eaux et des sols (CES) sont menés sans tenir compte des besoins en eau de la Sebkhia et sans concertation

avec les services des forêts. Ces derniers ont un programme d'intervention planifié selon des objectifs à atteindre et conçu en concertation avec la population locale. Ce projet a permis de réunir toutes les institutions ayant un intérêt dans la Sebkhia pour les appeler à coordonner davantage entre elles et à veiller à ce que leurs interventions n'apportent pas de préjudices à la biodiversité de la zone humide.



Travaux de l'atelier régional sur la Sebkhia Sidi Mansour, Gafsa, Tunisie, le 10 septembre 2014

Pour le cas du Maroc, le projet a souligné l'importance de la loi 22-07 sur les aires protégées qui a renforcé l'ancienne loi. Ce renforcement s'est traduit par des dispositions légales relatives à la concertation et la participation, qui permettent d'associer au processus de création et de gestion des aires protégées, les administrations, les OSC, les collectivités locales et les populations concernées, de manière à les impliquer dans le développement durable de ces aires. Sur un autre plan il a été conclu qu'il est incontournable de développer et d'institutionnaliser une vraie stratégie de collaboration entre les Aires Protégées et les OSC. Cette stratégie doit être adoptée et validée à très haut niveau et doit émaner d'une volonté politique réelle de renforcer cette collaboration et de lui assurer les moyens nécessaires pour la mettre en œuvre.

Par ailleurs pour garantir un meilleur engagement de la société civile dans les initiatives de conservation et de gestion des ZCB, des projets collaboratifs ont été proposés dans les études développés dans les cinq sites à mener entre des associations et l'administration en charge des ZCB. Ces propositions ont été validés lors des réunions des comités de pilotage et seront mise en œuvre une fois les aspects administratives et financières entre les partenaires (ONG et administration) seraient clarifiés.

3.2 Product/Deliverable

Le projet a permis de remettre les ZCB étudiées dans leur contexte national, régional et local et de rappeler l'importance qu'elles rêvaient, pas seulement sur le plan de la conservation de la biodiversité, mais aussi sur comme moteur de développement social et économique. L'information générée dans le cadre de ce projet, les réunions, les ateliers et les sessions de formation nationales et régionales organisés ont contribué à apporter des réponses à plusieurs contraintes liées à la mise en œuvre des plans de gestion et à l'implication de la société civile. Dans ce cadre Sebkhia Sidi Mansour a bénéficié pour la première fois d'une étude complète sur ces caractéristiques naturelles ainsi que sur ses valeurs économiques, sociales et environnementales. Cette étude sera utilisée par la DGF pour préparer son dossier d'inscription en tant qu'aire protégée parallèlement avec d'autres zones humides du Sud tunisien. Les réunions de concertation, les visites de terrain à la Sebkhia (mai 2014) ainsi que l'atelier tenu à Gafsa en septembre 2014 a permis de réunir tous les acteurs et pas moins de 5 associations locales et d'asseoir une première analyse de la situation actuelle et des besoins pour la préservation du site. L'atelier prévu initialement en Libye sur les opportunités de classification du site libyen en aire protégée n'a pas été tenu.



Réunion de concertation et visite de reconnaissance avec l'arrondissement des forêts de Gafsa et des représentants de la société civile et des universités régionales sur la Sebkhia Sidi Mansour, mai 2014

Component 4 (as stated in the approved proposal)

List each component and product/deliverable from Grant Writer

Composante 4. L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et de communication autour des ZCB permettant de consolider les acquis du projet et convenir sur les prochaines étapes.

4.1. Les résultats de ce projet sont communiqués à travers les canaux de l'UICN, les membres et les mass-médias nationaux et régionaux

4.2. Les résultats de ce projet et les données sur la valeur des zones clés pour la biodiversité sont exposés lors du Congrès de l'UICN pour la Conservation de la Nature en Afrique du Nord prévu durant le 1^{er} semestre 2014

11. Describe the results from Component 4 and each product/deliverable

Les activités de ce projet ont été régulièrement publiées sur la newsletter de l'UICN-Med, sur son site web ainsi que sur ceux des institutions partenaires. Quelques activités ont été couvertes également par les mass-médias nationaux et locaux des pays concernés.

Malheureusement, le livret n'a pas pu être réalisé à temps. En effet l'approbation tardive des études multi-thèmes réalisées dans les cinq sites et qui allaient fournir la matière principale pour la préparation du livret a été la principale contrainte pour la non réalisation de l'action. Toutefois, ce livret sera réalisé ultérieurement dans le cadre d'autres opportunités de financement si le reliquat du présent projet CEPF ne pourra plus être utilisé à cette fin.

En ce qui concerne le congrès Afrique du Nord, cet évènement a été reporté unilatéralement et sine die par le Ministère algérien en charge de l'environnement. Le congrès a été prévu d'avoir lieu à Annaba en mai 2015. Aucune suite n'a été donnée par le gouvernement algérien à ce sujet.

Pour renforcer la visibilité du CEPF auprès des membres de l'UICN en Afrique du Nord qui représentent des organisations gouvernementales et non-gouvernementales, un représentant du CEPF a été invité au forum régional des membres de l'UICN d'Afrique du Nord qui a eu lieu au Caire en Égypte du 5 au 7 octobre 2015. Lors de ce forum une session spéciale sur les ZCB a été organisée pendant laquelle des interventions sur les initiatives en relation avec les ZCB ont été exposées (ZCB dans les eaux douces, profil de l'écosystème en méditerranée du CEPF, l'initiative pour l'identification des ZCB en Afrique du Nord de l'UICN-Med, etc.). Ceci a permis notamment aux représentants des associations d'être informé sur le CEPF et de son mécanisme pour l'octroi des subventions aux ONG.

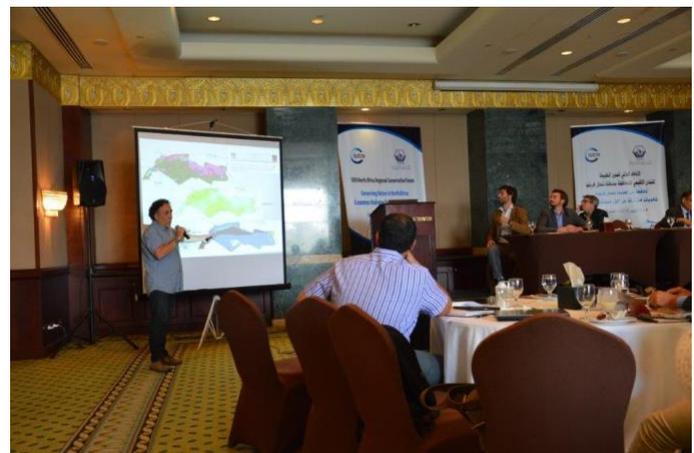
4.1 Product/Deliverable

Au moins une vingtaine de communications et de publications sur les activités du projet ont eu lieu sur le site web de l'UICN-Med, dans des journaux nationaux et locaux et dans la télé dans les pays concernés. Dans ce qui suit quelques liens vers des articles publiés sur le projet :

- <http://iucn.org/about/union/secretariat/offices/iucnmed/?14618/Lancement-du-Projet-CEPF-sur-la-valorisation-des-zones-cles-pour-la-biodiversite-au-Maroc>
- https://www.iucn.org/fr/nouvelles_homepage/nouvelles_par_theme/ecosystemes_news/?14353/Un-atelier-au-service-de-la-biodiversite-dAfrique-du-Nord
- <http://iucn.org/about/union/secretariat/offices/iucnmed/?14359/2/Soutien-a-la-protection-de-la-nature-en-Libye>
- <http://iucn.org/about/union/secretariat/offices/iucnmed/?18403/Enquete-pour-linventaire-bibliographique-relatif-aux-sites-de-lchkeul-et-de-la-Sebkha-de-Sidi-Mansour-Tunisie>
- http://biopama.org/learn_more/?14353/A-workshop-for-the-biodiversity-of-North-Africa
- Le journal marocain le matin
- Maghress
- Euro-Méditerranée

4.2. Product Deliverable

Ce Congrès a été reporté unilatéralement et sine die par le Ministère chargé de l'environnement en Algérie. Comme suite à ce report, l'UICN-Med a profité de la tenue du Forum régional des membres de l'UICN en Afrique du Nord qui a eu lieu au Caire en Égypte du 3 au 5 octobre 2015, en programmant une demi-journée (5 octobre) dédiée au concept des zones clés pour la biodiversité. Environ 50 participants ont pris part à cette session représentants des



organismes publics et des organisations non-gouvernementales en plus de représentants des universités égyptiennes. Lors de cette session, des présentations faites par le CEPF sur le profil de l'écosystème méditerranéen, par l'UICN-Med sur la liste rouge des espèces et des écosystèmes et sur les ZCB dans les eaux douces ainsi que sur l'initiative pour l'identification des ZCB en Méditerranée ont été présentées.

Component 5 (as stated in the approved proposal)

List each component and product/deliverable from Grant Writer

Composante 5. Gestion, coordination et suivi- évaluation du projet

5.1. Le projet est convenablement géré conformément aux activités et au chronogramme adoptés

12. Describe the results from Component 5 and each product/deliverable

5.1. Product Deliverable

Le projet a été mis en œuvre conformément au contrat signé entre le CEPF et l'UICN-Med en septembre 2013. Le suivi des activités a été fait dans le cadre des réunions du comité de pilotage qui a examiné tous les produits intermédiaires et validé les finaux. Un contact régulier a été maintenu avec les administrations en charge des ZCB dans les trois pays ainsi qu'avec les associations (AAO/Tunisie, SPANA/Maroc et MIMOUNA/Algérie) avec lesquelles des conventions ont été signées dans le cadre du projet. Une extension de 4 mois a été demandée et accordée par le CEPF pour continuer la mise en œuvre du projet jusqu'au 31 décembre 2015. Cette extension a été demandée essentiellement pour avoir la possibilité de finir les études sur l'information existante au niveau des sites et l'établissement d'un mécanisme de partenariat avec les organisations de la société civile et les institutions de recherche d'une part, et pour continuer la réalisation de l'étude sur l'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques du parc national de l'Ichkeul.

Component 6 (as stated in the approved proposal)

List each component and product/deliverable from Grant Writer

Composante 6. Coordination et suivi effectif des actions locales dans les quatre pays

6.1 Les activités du projet sont efficacement gérées, coordonnées et suivies par les ONG locales dans les quatre pays

13. Describe the results from Component 6 and each product/deliverable

6.1 Product/Deliverable

Dans le cadre des conventions signées avec l'AAO et la SPANA, dont le montant de chacune s'élevait à 4.850US\$, ces deux associations ont été chargées des tâches suivantes :

- Contribuer à l'organisation logistique des réunions et des ateliers de travail au niveau des deux sites concernés et à Tunis;
- Coordonner avec les services concernés de l'administration en charge du/des ZCB du projet et des principaux partenaires à l'échelle centrale et régionale pour le suivi des activités de ce projet ;
- Se charger d'informer et de mobiliser les associations au niveau de deux sites pour le suivi et la contribution aux activités du projet (études, ateliers, formation, etc.) ;
- Mettre à la disposition des consultants qui seront engagés dans le cadre de ce projet les informations utiles (documents, contacts, etc.) en relation avec la thématique de l'expertise qui leur sera confiée;
- Participer aux réunions du comité de pilotage du projet et contribuer à l'évaluation et la validation des études qui seront réalisées dans le cadre de ce projet;

- Participer à l'élaboration du matériel de communication à publier en relation avec les ZCB du projet.
- Préparer et participer aux missions de supervision organisées par l'UICN-Med et/ou le CEPF au niveau des sites du projet pour l'évaluation de la progression des activités.
- Maintenir un contact régulier avec le responsable du projet à l'UICN-Med et l'informer à temps de la progression des activités et des éventuelles difficultés rencontrées.

En ce qui concerne l'association MIMOUNA, un contrat s'élevant à 4.846,57 US \$ a été signée avec elle dont les principales tâches sont les suivantes :

- Baliser un sentier de randonnées ;
- Aménager un point d'eau sur l'itinéraire du sentier ;
- Organiser une journée porte ouverte de sensibilisation sur le rôle du PND et un atelier de formation écologique en marge de la journée.



Travaux du comité de pilotage pour le suivi des actions de l'association MIMOUNA, Bouira (Algérie), décembre 2015



Travaux du comité de pilotage pour l'examen des rapports intermédiaires de l'étude sur le PN Djurdjura, Bouira, mars 2015



Journée porte ouverte organisé par l'association MIMOUNA pour les écoliers à la maison du parc, décembre 2015



14. If you did not complete any component or deliverable, how did this affect the overall impact of the project?

Le livret cité dans la composante 3 à vocation de communication et de sensibilisation n'a pas pu être réalisé à temps. Ceci n'a pas eu un impact sur le déroulement du projet puisque cette action est parmi les dernières programmées dans le cadre du projet. Comme il a été précisé plus haut, ce livret sera réalisé soit avec le reliquat du projet (au cas où ceci est encore possible) ou bien dans le cadre d'autre source de financement qui seront mobilisé à cet effet.

15. Please describe and submit any tools, products, or methodologies that resulted from this project or contributed to the results

Les liens pour le téléchargement de tous les documents cités ont été précisés plus haut. Concernant l'étude portant sur l'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques du parc national de l'Ichkeul en Tunisie (version provisoire), elle sera transmise avec le présent rapport.

CEPF Global Monitoring Data

Respond to the questions and complete the tables below. If a question is not relevant to your project, please make an entry of 0 (zero) or n/a (not applicable).

16. Did your organization complete the CEPF Civil Society Tracking Tool (CSTT) at the beginning and end of your project? (Please be sure to submit the final CSTT tool to CEPF if you haven't already done so.)

	Date	Composite Score
Baseline CSTT	N/A	N/A
Final CSTT	N/A	N/A

17. List any vulnerable, endangered, or critically endangered species conserved due to your project
N/A

Hectares Under Improved Management

Project Results	Hectares*	Comments
18. Did your project strengthen the management of an existing protected area?		<ul style="list-style-type: none"> • Parc National de l'Ichkeul (12 600 ha) • Parc National d'Ifrane (125 000 ha) • Parc National de Toubkal (100 000 ha) • Parc National de Djurdjura (18 550 ha)
19. Did your project create a new protected area or expand an existing protected area?	N/A	List the name of each protected area, the date of proclamation, and the type of proclamation (e.g., legal declaration,

		<i>community agreement, stewardship agreement)</i>
20. Did your project strengthen the management of a key biodiversity area named in the CEPF Ecosystem Profile (hectares may be the same as questions above)		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Parc National de l'Ichkeul</i> • <i>Sebkha Sidi Mansour</i> • <i>Parc National d'Ifrane</i> • <i>Parc National de Toubkal</i> • <i>Parc National de Djurdjura</i>
21. Did your project improve the management of a production landscape for biodiversity conservation	N/A	<i>List the name or describe the location of the production landscape</i>

** Include total hectares from project inception to completion*

22. In relation to the two questions above on protected areas, did your project complete a Management Effectiveness Tracking Tool (METT), or facilitate the completion of a METT by protected area authorities? If so, complete the table below. (Note that there will often be more than one METT for an individual protected area.)

Protected area	Date of METT	Composite METT Score	Date of METT	Composite METT Score	Date of METT	Composite METT Score
Parc National de l'Ichkeul	03/12/2013	52	11/12/2016	54		
Parc National de Djurdjura	08/12/2013	52	20/02/2016	56		
Parc National Ifrane	03/12/2013	42	16/03/2016	46		
Parc national Toubkal	03/12/2013	40	10/03/2016	40		

23. List the name of any corridor (named in the Ecosystem Profile) in which you worked and how you contributed to its improved management, if applicable.

- Au Maroc: Le parc national de Toubkal et le parc national d'Ifrane faisant partie du **corridor du « massif de l'Atlas »**.
- En Tunisie: le parc national de l'Ichkeul et les zones humides de Gafsa faisant partie du **corridor « des montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de la Tunisie »**.
- En Algérie : le parc national de Djurdjura, faisant partie du **corridor « des montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de la Tunisie »**.

Direct Beneficiaries: Training and Education

<i>Did your project provide training or education for . . .</i>	Male	Female	Total	Brief Description
24. Adults for community leadership or resource management positions				

25. Adults for livelihoods or increased income				
26. School-aged children	10	10	20	Une journée porte ouverte a été organisée par l'association MIMOUNA à la maison du parc national de Djurdjura durant laquelle des activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en relation avec le parc ont été réalisées avec les écoliers.
27. Other				

28. List the name and approximate population size of any “community” that benefited from the project.

Community name, surrounding district, surrounding province, country Population size

29. Socioeconomic Benefits to Target Communities

Based on the list of communities above, write the name of the communities in the left column below. In the subsequent columns under Community Characteristics and Nature of Socioeconomic Benefit, place an X in all relevant boxes.

Community Name	Community Characteristics								Nature of Socioeconomic Benefit												
	Small landowners	Subsistence economy	Indigenous/ ethnic peoples	Pastoralists / nomadic peoples	Recent migrants	Urban communities	Communities falling below the poverty line	Other	Increased income due to:				Increased food security due to the adoption of sustainable fishing, hunting, or agricultural practices	More secure access to water resources	Improved tenure in land or other natural resource due to titling, reduction of colonization, etc.	Reduced risk of natural disasters (fires, landslides, flooding, etc)	More secure sources of energy	Increased access to public services, such as education, health, or credit	Improved use of traditional knowledge for environmental management	More participatory decision-making due to strengthened civil society and governance	Other
									Adoption of sustainable natural resources management practices	Ecotourism revenues	Park management activities	Payment for environmental services									
N/A																					

If you marked “Other”, please provide detail on the nature of the Community Characteristic and Socioeconomic Benefit:

Lessons Learned

30. Describe any lessons learned during the design and implementation of the project, as well as any related to organizational development and capacity building. Consider lessons that would inform projects designed or implemented by your organization or others, as well as lessons that might be considered by the global conservation community

- Importance de bien identifier les partenaires du projet dès la phase de conception sur la base de leur expérience en relation avec la thématique du projet et également de leur acceptation institutionnelle et territoriale dans la zone d'intervention du projet ;
- Ayant une vocation régionale, ce projet a permis à l'UICN-Med de renforcer son partenariat avec ses membres en Afrique du Nord et à étendre son réseau de partenaire à d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales à l'instar des directions régionales des parcs nationaux ainsi qu'à des associations locales actives dans les zones limitrophes au ZCB retenues dans ce projet ;
- Importance de garder une communication régulière avec le point focal CEPF en Afrique du Nord pour l'informer de l'avancement du projet et surtout pour demander son avis à chaque fois qu'il y a des contraintes d'ordre techniques et/ou financières entravant la progression du projet ;
- Faire un équilibre entre les organisations partenaires à impliquer dans le projet du niveau central et du niveau régional et local. Avoir un partenaire local proche du site du projet est toujours très bénéfique pour la réalisation des activités du projet et l'atteinte des résultats et des impacts escomptés. Compter uniquement sur des partenaires du niveau central n'est pas recommandable.
- Pour des projets régionaux comme celui-là, il faudrait multiplier les opportunités d'échange entre les gestionnaires des ZCB des divers pays participants. Ces échanges permettront de mettre à niveau les efforts nationaux en relation avec la conservation et la gestion des ZCB et d'identifier des défis communs qui pourraient être traités ou faire l'objet de nouveaux projets ;
- Importance de bien comprendre le paysage et l'organisation institutionnelle dans les pays d'intervention du projet. Les pays d'Afrique du Nord connaissent plusieurs acteurs gouvernementaux en charge des PA et des ZCB et il va falloir choisir un modèle équitable qui favorisera l'implication de toutes les parties prenantes gouvernementales et non-gouvernementales au même pied d'égalité. Un comité de pilotage national avec des représentants des principaux acteurs est toujours bénéfique à établir au démarrage du projet.

31. Project Design Process (aspects of the project design that contributed to its success/shortcomings)

Implication dès la phase de préparation du projet (la note résumé puis le projet détaillé) des partenaires nationaux et régionaux identifiés pour être associés au projet. Un échange avec eux et notamment avec les administrations publics en charge de la ZCB (par e-mail et lors de réunions quand cela a été possible) a été fondamental pour qu'ils puissent apporter leurs éventuels ajustements et fournir l'appui et les facilités nécessaires (accès au site, aux équipements, mise à disposition de l'information, accompagnement des consultants, etc.) ;

Cette implication a par la suite pris une forme officielle à travers l'échange de courriers officiels entre l'UICN-Med et les principaux partenaires du projet ;

Importance d'identifier les partenaires du projet dès la phase de conception du projet, notamment en ce qui concerne les associations à impliquer. Pour des projets comme celui-là, il est fortement recommandé d'identifier **des associations locales** qui ont un intérêt ou un intrant avec les ZCB objet d'intervention plutôt que des associations nationales. Ceci permettrait de renforcer leur lien avec l'espace et de développer un partenariat et un climat de confiance durable avec l'administration du site pour de futures initiatives.

32. Project Implementation (aspects of the project execution that contributed to its success/shortcomings)

- Signature de convention de partenariat avec les institutions en charge des ZCB. Ces conventions ont spécifié les actions à mener dans le cadre du projet, le calendrier d'exécution et le rôle des deux partenaires (UICN-Med et l'institution public concernée dans sa mise en œuvre) :
 - en Algérie : convention signée avec la direction du parc national de Djurdjura représentée par le directeur du parc ;
 - au Maroc : convention signée avec le Haut-commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification représenté par le directeur de lutte contre la désertification et de protection de la nature ;

- en Tunisie : convention signée avec la direction générale des forêts représentée par le directeur général des forêts.
- D'autres conventions de partenariat ont également été signées avec des associations « interfaces » qui se chargeaient de coordonner et de transmettre l'information aux autres ONG intéressées par le projet ou les ZCB :
 - En Algérie : convention signée avec l'association MIMOUNA
 - Au Maroc : convention signée avec l'association SPANA
 - En Tunisie : convention signée avec l'association des amis des oiseaux AAO
- Mise en place de comité de pilotage pour le suivi des actions du projet. Ces comités ont été établis par les institutions en charge des ZCB et se composaient de représentants des ZCB à l'échelle centrale et régionale, des universités et des associations. Outre l'examen des produits intermédiaires et la validation des actions, ces comités ont permis d'élargir le cercle de concertation en relation avec les ZCB à d'autres acteurs, notamment les universités et les associations qui revendiquaient toujours leur volonté de faire partie des organes consultatifs des ZCB et des aires protégées.
- Quelques consultants contractés dans le cadre de ce projet n'ont pas respecté les délais de remise des divers livrables. Bien qu'un contact régulier ait été établi avec eux, il va falloir prendre plus de dispositions rigoureuses pour éviter de telle situation qui pourrait porter préjudice à la progression du projet.

33. Describe any other lessons learned relevant to the conservation community

Ouverture progressive des institutions publiques à l'implication des ONG dans les comités, les débats et les actions d'aménagement au sein des ZCB. Ceci a été notamment le cas de la DGF en Algérie qui a développé une action de partenariat avec une des associations actives dans la région où se trouve le parc national de Djurdjura. L'action consistait à : (i) aménager un sentier de découverte, (ii) concevoir et installer des panneaux et des signalétiques d'orientation et de communication, et (iii) d'organiser une journée d'information et de sensibilisation au profil des guides nature et des associations locales sur l'importance et les valeurs fournies par le PND.

Les ZCB identifiées dans ce projet malgré leur pertinence sur le plan écologique, ont fait l'objet de discussion sur leur raison d'être et degrés de priorité par rapport aux stratégies et plans d'action nationaux. Ceci a été le cas notamment des sites marocains (Ifrane et Toubkal). En effet le HCEFLCD a voulu explorer (au démarrage du projet) la possibilité de travailler sur d'autres sites puisqu'il considère qu'Ifrane et Toubkal ont bénéficié de plusieurs opportunités de financement et d'appui et qu'il fallait s'orienter vers d'autres zones.

Malgré le nombre de projets et d'études réalisés auparavant dans les ZCB concernées par ce projet, un effort supplémentaire et continu doit être établi pour analyser ce qui a été fait et bien orienter les actions futures. C'est ce qu'a été la raison d'être du présent projet. Maintenant il va falloir maintenir cette cohésion développée entre la société civile et l'administration à travers l'officialisation des cadres de collaboration développées dans le cadre de ce projet. Le CEPF est invité à renforcer le positionnement des administrations en charge des ZCB en amont pour qu'elles puissent apporter le soutien nécessaire aux associations en aval une fois le projet leur est accordé ;

Le *Grant Writer* développé par le CEPF est un outil assez convivial et facile à manipuler. Il a permis à l'équipe du projet à l'UICN-Med de respecter la soumission des rapports techniques et financiers selon les délais prescrits sans aucun problème. C'est un exemple d'outil à prendre en considération par les autres bailleurs de fonds.

Le présent projet a permis à l'UICN-Med de se familiariser avec les exigences des projets financés par le CEPF. L'attention portée par le CEPF au renforcement des capacités de la société civile en Méditerranée et plus spécifiquement en Afrique du Nord est très louable. Ceci a contribué à appuyer le positionnement de l'UICN comme une plateforme régionale où les gouvernements et la société civile peuvent/doivent interagir ensemble pour assurer une meilleure conservation et une gestion durable des ressources naturelle. Une coordination entre les programmes d'appui à la société civile en Afrique du Nord est fortement souhaitée pour garantir plus de complémentarité et de bénéfice pour les associations.

Sustainability / Replication

34. Summarize the success or challenges in ensuring the project will be sustained or replicated

Le projet à vocation régional a eu comme premier défis de garder la même cadence de mise en œuvre et de progression des activités dans les quatre pays impliqués. Ceci n'a pas été facile puisque chaque pays présente un contexte différent sur le plan institutionnel et organisationnel en relation avec les ZCB (centralisé au Maroc, en Tunisie et en Libye et décentralisé en Algérie) ainsi que sur le plan de la maturité du tissu associatif qui pourrait être engagé dans ce type de projet.

Le contexte national des associations dans les quatre pays a été favorable à leur implication dans des actions de conservation en collaboration avec l'administration compétente. Ainsi, la dynamique associative créée suite au printemps arabe de 2011 est un gage de réussite pour la durabilité des résultats et acquis de ce projet. Les schémas et les mécanismes de collaboration validés dans le cadre de ce projet permettront d'asseoir un partenariat durable (administration, association et université) avec des retombés positifs sur les ZCB ;

Les résultats de ce projet peuvent bien faire l'objet d'un nouveau projet dont l'objectif serait de mettre en œuvre les mécanismes de collaboration association/administration/université pour chaque ZCB. Ces mécanismes pourraient avoir comme fin la réalisation de petite initiative au sein des sites à la lumière des propositions de projets collaboratifs proposés dans le présent projet. Le listing exhaustif des associations, des universités et des thématiques qui doivent être développées au sein de chaque site seraient la base de préparation du nouveau projet.

35. Summarize any unplanned activities that are likely to result in increased sustainability or replicability

L'identification des associations partenaires au début du projet (AAO, SPANA) aurait pu être fait d'une manière plus stratégique en sélectionnant des associations locales voir régionales présentes aux alentours des ZCB d'intervention. L'idée de choisir des associations nationales d'interface qui se chargeraient d'informer les ONG locales et de valider avec elles les produits de ce projet n'a pas donné les résultats escomptés. En effet, le flux d'information n'a pas été toujours maintenu entre le niveau national et local, l'acceptabilité au niveau local des associations venant de l'extérieur n'était pas toujours évidente. Malgré ça les administrations nationales avaient toujours une préférence à proposer des associations nationales comme partenaire dans les projets à l'instar du présent projet.

Safeguards

36. If not listed as a separate Project Component and described above, summarize the implementation of any required action related to social, environmental, or pest management safeguards

N/A

Additional Comments/Recommendations

37. Use this space to provide any further comments or recommendations in relation to your project or CEPF

Thank you CEPF for offering to IUCN-Med staff and its project partners in Algeria, Libya, Morocco and Tunisia the opportunity to work in key Biodiversity Areas in North Africa and to contribute in strengthening human capacities and conservation approaches in those important sites!

Additional Funding

38. Provide details of any additional funding that supported this project and any funding secured for the project, organization, or the region, as a result of CEPF investment

Donor	Type of Funding*	Amount	Notes
MAVA	A	5000 €	Contribution pour la réalisation de l'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques du parc national de l'Ichkeul
EU (projet Mediterranean Experience of EcoTourism)	A	5000 €	Pour l'organisation d'une session de formation sur la charte européenne du tourisme durable en relation avec le PN Ichkeul
DGF Tunisie, DGF Algérie et HCEFLCD Maroc	B	Appui en nature (in-kind)	Mise à disposition de salle pour les réunions, de véhicules pour le transport, etc.
MAVA	A	5000 €	Contribution pour la réalisation de l'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques du parc national de l'Ichkeul

* Categorize the type of funding as:

- A *Project Co-Financing (other donors or your organization contribute to the direct costs of this project)*
- B *Grantee and Partner Leveraging (other donors contribute to your organization or a partner organization as a direct result of successes with this CEPF funded project)*
- C *Regional/Portfolio Leveraging (other donors make large investments in a region because of CEPF investment or successes related to this project)*

Information Sharing and CEPF Policy

CEPF is committed to transparent operations and to helping civil society groups share experiences, lessons learned, and results. Final project completion reports are made available on our Web site, www.cepf.net, and publicized in our newsletter and other communications.

Please include your full contact details below:

- 39. Name:** Maher Mahjoub
40. Organization: IUCN Centre for Mediterranean Cooperation
41. Mailing address: C/Marie Curie 22, P.T.A. 29590, Campanillas, Malaga, Spain

- 42. Telephone number: +34 645810 097 (mobile)
- 43. E-mail address: maher.mahjoub@iucn.org